

Par SDÉ, courriel et messenger

Le 31 mai 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal, Québec H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3563  
Télec. : (514) 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2019 – 2020  
Votre dossier : R-4057-2018/      Notre référence : R056265 ST

---

Chère consœur,

Conformément au paragraphe 688 de la décision D-2019-027 et à la lettre de la Régie datée du 28 mars 2019, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité dépose le suivi sur les causes de la consommation en 2<sup>e</sup> tranche d'énergie au tarif DN.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(S) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL**, avocat

ST/ab

c.c.    Intervenants (par courriel seulement)